

RENAULT BURSA LES SALARIÉS FONT RECULER LA DIRECTION



Après 13 jours de grève avec occupation d'usine, les salariés de Renault Bursa, en Turquie, ont obtenu des hausses de salaire et la liberté de choisir leur syndicat.

L'information n'a pas fait l'ouverture du JT, quelques jours seulement en ont parlé. Depuis le 14 mai, un grand mouvement de grève a paralysé l'industrie automobile dans la ville de Bursa, en Turquie. Le 27 mai, un accord a été signé avec la direction. Les salariés ont repris le travail dès le lendemain. Ils ont entre autres obtenu le versement d'une prime de 1 000 livres turques (environ 350 euros) d'ici la fin du mois, le versement d'un bonus de fin d'année selon la productivité d'un montant minimum de 600 liras, ainsi que la promesse de hausses graduelles de salaire. Outre les revendications salariales, les 9 points de l'accord reviennent également sur les libertés syndicales. D'ailleurs, le premier article stipule que les ouvriers ne seront pas licenciés pour avoir fait grève et le deuxième engage la direction à retirer ses plaintes contre les travailleurs.

C'est une belle victoire pour les salariés de Renault qui ont engagé un bras de fer contre la multinationale au losange, depuis plusieurs années, notamment pour faire vivre le droit syndical dans l'entreprise. Mais ce qui a mis le feu aux poudres, c'est la signature, chez Bosch d'une convention collective par le syndicat Türk métal qui prévoyait une hausse de 60% des salaires. Les salariés ont donc revendiqué la révision de leur accord collectif. Mais celle-ci a été rejetée par le patronat mais aussi par le syndicat Türk métal. C'est dans ce contexte qu'une première journée de mobilisation, fin janvier, avait rassemblé des milliers de salariés bien que cette grève ait été interdite par le gouvernement pour des raisons de sécurité. Cependant, ce mouvement de contestation avait permis la signature de conventions collectives dans certaines entreprises, garantissant des avancées sociales, comme des augmentations

de salaire. Toutefois, chez Renault, malgré l'interpellation de la CGT au Conseil d'Administration, la situation des salariés turcs n'a cessé de se dégrader.

Aussi, mi-mai, la faiblesse des salaires et la dégradation des conditions de travail (voir compte-rendu de la délégation CGT métallurgie dans le CF n°442) conjugués au sentiment de trahison du syndicat ont déclenché la colère des salariés. Même les menaces de répressions de la direction n'ont pas entamé la détermination des salariés. Pourtant, en 2012, 30 salariés avaient été licenciés pour avoir protesté contre le syndicat jaune Türk métal. Au fur et à mesure de ce mois de mai de luttes, les salariés se sont organisés. Passant outre la pseudo organisation syndicale, ils ont délégué des représentants par secteur, obligeant la direction, malgré la pression du patronat turc, à engagé des discussions.

L'ouverture de négociations devenait d'autant plus incontournable que rapidement, le mouvement a fait tache d'huile. La contestation a gagné les filiales turques des constructeurs automobiles Fiat et Ford mais aussi des sous-traitants comme Johnson Controls, Magnetti Marelli. Ce mouvement de grève tombait on ne peut plus mal, alors que le pays s'apprête à élire ses députés le 7 juin prochain.

Cette victoire des salariés turcs de Renault est non seulement une avancée pour l'ensemble des travailleurs de ce pays, mais c'est aussi, un signe encourageant pour les salariés de l'hexagone. C'est un premier pas pour contre-carrer la mise en concurrence des salariés à l'échelle de la planète.